

Au Nord et au Sud : même combat pour l'accès aux documents

Richard Greene

Volume 39, numéro 3, juillet–septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028752ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028752ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Greene, R. (1993). Au Nord et au Sud : même combat pour l'accès aux documents. *Documentation et bibliothèques*, 39(3), 165–167.
<https://doi.org/10.7202/1028752ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1993

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Au Nord et au Sud: même combat pour l'accès aux documents*

Richard Greene

Bibliothécaire en chef

Université d'Ottawa

D'aucuns pourraient facilement croire qu'avec les moyens modernes, la bibliothèque traditionnelle, celle qui respire bon l'odeur des livres potassés par des générations d'étudiants et de chercheurs, est chose du passé. Cette idée est basée, selon nous, sur la croyance que le livre est dépassé et que dorénavant toute l'information sera digitalisée. Dans cette optique toute information devrait être électroniquement facile d'accès de n'importe quel poste de travail. L'utilisation de la bibliothèque, comme on la conçoit aujourd'hui, serait alors chose du passé et seuls quelques dilettantes oseraient encore la fréquenter. Permettez-moi de m'inscrire en faux contre cette assertion que je qualifierai de pessimiste et en paraphrasant Mark Twain je dirai: les rumeurs de leur mort sont largement exagérées. Si vous ne partagez pas mon point de vue, et croyez que nous sommes dans le dernier droit menant à la société électronique, je vous invite à jeter un bref regard sur votre table de travail. Est-elle, comme la mienne, chargée de papiers et de documents imprimés, ou est-elle libre de tout sauf d'un écran cathodique? Si vous souhaitez toujours la mort des bibliothèques peut-être, un jour, devrez-vous reprendre à votre compte les paroles de Umberto Eco:

Lorsque la culture de l'écran cathodique et de la microfiche aura complètement remplacé le livre comme source d'information, alors peut-être regretterez-vous la bibliothèque protégée par un chien de garde haïssant les usagers.

Quant à moi, je crois que la bibliothèque traditionnelle intégrera le microfilm, le disque compact, la base de données numérisée et d'autres accès à l'information que nous réserve la technologie d'avenir.

Chaque jour, les quotidiens et les

périodiques nous annoncent que grâce à l'électronique, on crée de nouvelles façons de produire, j'allais dire d'imprimer et de récupérer l'information, et pourtant, nos bibliothèques regorgent d'étudiants et de chercheurs qui veulent mettre la main, l'un sur des textes anciens, l'autre sur la dernière livraison de leur périodique favori. Nos collègues du Sud font face exactement -- à une échelle bien sûr différente -- aux mêmes contraintes et aux mêmes difficultés auxquelles nous nous heurtons quotidiennement lorsque nous devons procurer à nos usagers, une documentation rare, spécialisée et souvent requise de toute urgence. Les solutions canadiennes aux problèmes d'accès à l'information sont souvent à la remorque des solutions européennes ou américaines. Notre seul mérite serait d'avoir réussi, à l'occasion, à les adapter à notre situation particulière. Chacun doit faire appel à l'imagination pour trouver des solutions nouvelles à ce problème qui existe depuis toujours.

L'histoire des bibliothèques remonte à des temps immémoriaux. On sait que tout au long de leur histoire, elles ont toujours trouvé des solutions à la plupart des problèmes qui se sont présentés. Cependant, la difficulté particulière que représente l'accès à l'information a toujours été leur pierre d'achoppement. Or, pour la première fois, l'apparition des technologies de transmission permet d'entrevoir une solution à ce problème historique.

Problématique

Tous les efforts de la bibliothèque universitaire d'aujourd'hui tendent vers cet idéal: rendre disponible à tous l'information recherchée et ce dans les plus brefs délais et au meilleur coût possible.

Toutes les bibliothèques universitaires sont confrontées au problème de four-

nir rapidement l'information requise alors qu'elles font de plus en plus face à une pénurie de documents. Ce constat s'applique aussi bien, selon nous, aux pays du Nord qu'aux pays du Sud. C'est le cas, semble-t-il, pour l'ensemble des bibliothèques francophones d'Amérique.

Nous devons cependant admettre que les problèmes sont plus aigus dans les pays du Sud. C'est pourquoi il est essentiel d'accentuer les transferts d'information du Nord vers le Sud si l'on veut un jour effacer l'écart qui existe entre les deux hémisphères. On ne peut cependant ignorer les difficultés que ces échanges représentent pour chacun des partenaires.

L'une des difficultés inhérentes à la diffusion de l'information est le changement constant apporté par l'évolution de la technologie. En effet, au début des années 1970, on a cru que la technologie du vidéodisque serait une solution intéressante au transfert d'information. Pendant au moins deux ans, plusieurs bases de données ont été disponibles sur vidéodisque. Cependant, à cette époque, les coûts de pressage du vidéodisque ont forcé l'abandon de son utilisation sur une grande échelle. Un pas des plus intéressants a été franchi en janvier 1985 lorsque la Library of Congress à Washington lançait son premier disque compact *Bibliofile*. Le développement du disque compact a été si foudroyant que la livraison de janvier 1990 du *Directory of Portable Databases* faisait état de 951 bases de données disponibles sur disque compact, alors que

* Communication présentée lors des journées d'études de l'AUPELF-UREF sur l'Apport du multilatéral dans l'information scientifique et technique francophone tenues à Paris en octobre 1991

l'année précédente on en comptait 583, soit une augmentation de 61 %.

Les supports modernes de transmission de l'information bibliographique tels que le CD-ROM, les bases de données en accès ordinaire et les réseaux de communication INTERNET, EARN, ASIANET procurent à nos usagers toutes les informations pertinentes. De tous ces moyens, le CD-ROM est de loin l'outil le plus pratique. Ouvert et sans limite, il offre un accès facile à une information à jour et permet, de manière inégalée, l'exploitation des possibilités de la recherche booléenne. Cependant, le maillon le plus faible de toute la chaîne de transmission de l'information documentaire reste l'accès au document lui-même. Dans son livre blanc, l'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française (ABCDEF) met de l'avant une solution intéressante pour pallier cette difficulté d'accès.

Tous les bibliothécaires des bibliothèques universitaires de la Francophonie savent bien – comme leurs collègues étrangers anglais, allemands, hollandais – que jamais leurs bibliothèques pourront se suffire à elles-mêmes et que seule une organisation efficace du prêt entre bibliothèques ou pour mieux dire avec les moyens actuels, la fourniture de documents à distance, permettra de pallier les insuffisances des collections devant l'extraordinaire croissance de la publication des livres et périodiques et la diversité des demandes des chercheurs, enseignants et étudiants¹.

Les bibliothèques ont toujours cherché à assurer un certain contrôle sur les coûts des services qu'elles offrent. La technologie du CD-ROM leur permet ce contrôle. Le but visé, par ce contrôle, est de tendre vers une meilleure gestion des fonds attribués à chacun des services. Le contrôle des coûts d'exploitation est un problème qui se retrouve tant au Nord qu'au Sud.

En résumé, il existe des outils technologiques permettant non seulement d'identifier des sources précises d'information sur un sujet donné, mais encore d'en transmettre le texte d'une bibliothé-

que à l'autre, du Nord au Nord, du Nord au Sud et, pourquoi pas du Sud au Nord.

Quelques jalons de solutions

Déjà l'ABCDEF, dans son livre blanc, met de l'avant quelques solutions au problème de l'accès rapide et de la diffusion au meilleur coût possible de l'information. Devant l'ampleur du problème les membres ont dû faire des choix qui répondent à leurs propres impératifs. Par exemple, un pays où les maisons d'édition foisonnent n'aura pas ou peu de difficultés quant à l'accès aux documents. D'autre part, un pays bien pourvu en moyens technologiques aura plus de facilité à répondre à certains besoins des chercheurs et étudiants. La proposition la plus pertinente du livre blanc relative au sujet qui nous préoccupe aujourd'hui est sans conteste l'amélioration du prêt entre bibliothèques (PEB) dans l'ensemble des pays de la francophonie. Le PEB devenant le canal par excellence de la transmission de l'information aussi bien par mode traditionnel (envoi du document) que par mode technologique.

Au Canada, les bibliothèques peuvent connaître la localisation des documents requis par l'entremise de DOBIS, système de la Bibliothèque nationale, avant d'acheminer leur demande de prêt entre bibliothèques. Malheureusement, le temps d'attente pour la réponse est parfois assez long. Un regroupement des bibliothèques universitaires francophones (l'ABCDEF - Canada) est à mettre sur pied un projet de messagerie électronique qui leur permettra de communiquer rapidement et sans frais. Par l'intermédiaire de ce réseau elles pourront ainsi obtenir, plus rapidement et sans frais, non seulement la localisation des documents, mais également leur livraison.

Des actions liées à l'amélioration du PEB sont absolument nécessaires si l'on veut que les efforts entrepris soient fructueux. Parmi celles-ci, l'édition d'un manuel du Prêt entre bibliothèques, la multiplication et une plus grande diffusion à travers la francophonie des catalogues collectifs, ainsi que la mise en place d'un système uniforme de paiement feraient beaucoup pour l'avancement de la cause et faciliteraient les échanges de technologies et de documents.

Cette proposition touche le noeud du problème, c'est-à-dire la question financière. Aucune bibliothèque, si riche soit-elle, ne peut répondre à l'ensemble des demandes venant de ses usagers. En effet, les coûts de transmission des informations et surtout ceux démesurés de l'acquisition de la documentation ne cessent d'augmenter. Les bibliothécaires universitaires font face quotidiennement à cette sérieuse difficulté. Comment peut-on en arriver à partager équitablement un budget entre l'escalade des coûts occasionnés par le nombre croissant de demandes des chercheurs et des étudiants et les coûts démesurés consacrés à l'acquisition de la documentation? Chacun sait que les périodiques, par exemple, touchent à des sujets de plus en plus pointus, les éditeurs augmentent le nombre de titres et le nombre de pages sachant qu'ils font face à un marché captif qui se doit d'acquiescer ces documents sous peine de perte d'agrément de programmes d'enseignement, de perte de subventions de recherche, et que sais-je encore? Pour pallier en partie ce problème financier, l'interconnexion des réseaux de bibliothèques pourrait s'avérer un élément de solution intéressant. Déjà aux États-Unis et au Canada les grandes institutions sont reliées entre elles par le réseau INTERNET en utilisant le protocole TCP/IP. Par le biais de ce réseau, leurs bibliothèques ont accès aux catalogues des autres bibliothèques du réseau. Je crois que le réseau EARN qui s'apparente au réseau BITNET, ne permet pas cet accès.

Un autre palliatif intéressant serait le jumelage institutionnel préconisé par le programme UNITWIN de l'Unesco. La première application de ce programme a été réalisée par le British Council qui a régi le jumelage d'environ 200 institutions. Chacun de ces jumelages relie une université britannique à quelques universités situées dans des pays en voie de développement. En juin dernier, la Commission canadienne pour l'Unesco, dans le cadre d'une rencontre du Programme général d'information (PGI) qui s'est tenue à

1. Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française (ABCDEF), *Livre blanc des bibliothèques universitaires de la francophonie*, juin 1991, Paris, AUPELF-UREF, 1991, p. 24.

Ottawa, a convoqué les directeurs de quelques bibliothèques universitaires, les responsables d'associations de bibliothécaires et de représentants de la Bibliothèque nationale afin de jeter les bases d'un tel programme au Canada, programme qui se doit d'intégrer au premier chef le transfert de technologie.

L'ABCDEF-Canada a mis sur pied un projet d'indexation de périodiques canadiens de langue française qui ne sont pas répertoriés dans les grands répertoires canadiens. L'an dernier, les recteurs du Regroupement des universités francophones canadiennes hors Québec ont chargé Albert Lévesque, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Moncton d'examiner: premièrement, les coûts d'acquisition hors Québec de la documentation française pour déterminer s'ils sont supérieurs à ceux du Québec; deuxièmement, la pertinence d'indexer les périodiques canadiens francophones non déjà répertoriés. Monsieur Lévesque a consulté ses collègues de l'ABCDEF-Canada. La réponse au premier point a été vite trouvée: les coûts de la documentation française sont les mêmes au Québec qu'à l'extérieur. Pour répondre à la deuxième interrogation, une liste d'environ cinquante titres de périodiques canadiens francophones non indexés dans les répertoires canadiens a été établie. Il reste à évaluer le contenu de chacun et la pertinence de les indexer. Par la suite, demande sera faite aux éditeurs d'inclure ces titres dans les index existants. Advenant un refus de ces derniers, une stratégie de repli a été prévue: chaque membre de l'ABCDEF pouvant, à la rigueur, se charger de l'indexation d'un ou deux de ces titres et de faire circuler cet index sur le réseau de courrier électronique dont il a été question plus haut.

Même si certaines de ces approches sont plus des ébauches que des solutions, elles n'en constituent pas moins des éta-

pes vers le but visé, à savoir le ratisage exhaustif de l'information et sa transmission efficace. Dans ce domaine, il reste beaucoup à faire.

Conclusion

Toute bibliothèque universitaire ne peut véritablement remplir sa mission qu'à deux conditions: d'abord, avoir accès à des sources bibliographiques à jour, qu'elles soient des bases de données sur disque optique, de grands serveurs ou autres; ensuite elle doit développer un système de prêts entre bibliothèques (avec télécopieur) qui constitue le coeur de ses opérations.

Malgré les programmes de transfert des surplus de publications en provenance des établissements du Nord, les collections locales des bibliothèques du Sud demeureront encore pour longtemps largement insuffisantes. Il y a donc nécessité de transfert de technologie et d'information. Or, on sait que le transfert de technologie conditionne le transfert d'information (recherche bibliographique, photocopies d'articles de périodiques et autres sources primaires). De plus, ce transfert de technologie est tributaire des conditions locales, en particulier du fonctionnement souvent incertain et perturbé des réseaux de télécommunication. Il nous faut donc en arriver à trouver des moyens d'aplanir ces difficultés d'ordre local afin que les transferts de technologie et d'information puissent se réaliser, ceci en dehors de toute considération financière. Il faut cependant reconnaître que la distance entre pays du Nord et pays du Sud, dans le domaine de l'accès à l'information, s'amenuise de plus en plus. Les projets de numérisation de documents plein texte rendant l'accès local plus facile à des documents autrement difficiles d'accès pourraient être une solution partielle à ce problème de télécommunication.

Le rôle du bibliothécaire d'aujourd'hui n'est plus d'acquiescer afin de posséder tous les livres ou les documents souhaités par les enseignants et les étudiants, mais bien de savoir où et comment il peut se les procurer. Je dirais même que l'époque de la thésaurisation des collections est révolue. Il faut maintenant savoir comment mettre à la disposition des usagers l'information mondiale. Je ne puis qu'être d'accord avec mon collègue Alban Daumas qui disait que «la bibliothèque universitaire de l'avenir ne devra plus être considérée comme une institution, mais comme une fonction, c'est pourquoi elle devra penser plus à communiquer qu'à stocker»².

La profusion des documents existants et leur coût souvent très élevé rendent impossible l'acquisition de toute la production mondiale. Les pays du Nord comme les pays du Sud doivent donc utiliser le PEB dont l'organisation et l'efficacité des services, comme le soulignait l'ABCDEF, devront être grandement améliorées par une utilisation intensive de la technologie de stockage et de transmission.

Les solutions à tous les problèmes des bibliothèques universitaires ne viendront pas d'un seul pays, organisme ou institution et ne pourront pas être transplantées telles quelles du Nord dans le Sud. Il faudra les récupérer un peu partout et les adapter aux conditions locales. C'est ici que la créativité des gestionnaires devra entrer en action.

2. Alban Daumas, «La bibliothèque universitaire fondamentale», *Lettre d'information de l'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche de langue française*, vol. 1, no 1, 9.